

PLOTS DALLES



RECOMMANDATIONS

- Le DTU 43.1 requiert l'utilisation de plots dont la hauteur est comprise entre 50 et 200 mm.
- Les dalles doivent être autoportantes de classe T7 ou T11.
- Pour une pose avec dalles céramique, se référer aux Règles Professionnelles «Dalles céramique sur étanchéité» - Editions juillet 2019.
- Prévoir une consommation moyenne de 7 plots au m² pour des dalles de format 40 x 40 cm et de 5 plots au m² pour des dalles de format 50 x 50 cm.

CLASSIFICATION DES DALLES MINÉRALES

- Qualification des dalles «autoportant» obligatoire, de classe T7 ou T11 suivant la classe d'appellation NF norme NF EN1339 ou F+ selon le référentiel QB32 du CSTB.

DESTINATION

- Toitures-terrasses accessibles aux piétons.
- Toitures-terrasses jardin.

PLOTS DALLES



EN AMONT DU CHANTIER

Il est important voire obligatoire de réaliser un plan de pose ou de calepinage avant le début du chantier afin de prévoir :

- › les coupes
- › le sens de pose
- › la quantité d'accessoires : plots...
- › les niveaux

EMPLACEMENT DES PLOTS

- › Positionner les plots directement sur l'étanchéité en respectant le plan de calepinage.

Le conseil du Pro :

- › Un tapis d'isolation peut être placé sous chaque plot.

MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

- › Poser les dalles minérales, caillebotis bois contre les écarteurs.
- › Il est préconisé de positionner une plaque à dalle sur les plots placés en périphérie de la terrasse ou contre l'acrotère. La plaque à dalle supportera et stabilisera le revêtement.

Le conseil du Pro :

- › Pose décalée : casser les écarteurs dont vous n'avez pas besoin.
- › Utiliser votre laser pour vérifier votre point de référence.

RÉGLAGE DES PLOTS

- › Tourner l'écrou à la main pour régler la hauteur du plot jusqu'au niveau souhaité.
- › Au fur et à mesure de la pose, vérifier le niveau avec un niveau à bulle et ajuster la hauteur si besoin.